

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS

Séance du 26 mars 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	11	10

L'an deux mille vingt six

Le vingt-six mars

A 18 heures, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. FOURNIER Daniel puis de M. BLANQUE Pierre

Présents : M. BLANQUE Pierre - Mme LINTZ Ghislaine - M. ECHARD Vincent - Mme RODRIGUEZ Noémie – M. FOURNIER Daniel - Mme GAURENNE Sylvie – M. GAURENNE Olivier - M. PINEDE Jean-Marie - Mme HEIDMANN Coralie - M. PALAU Christophe – Mme PAGES FONSAGRIVE Emilie

Secrétaire de séance : Mme HEIDMANN Coralie

Date de convocation : 21 mars 2026

Objet de la Délibération :
Prestation nettoyage mairie

2026 / 018

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la nécessité de faire appel à une société multi services pour assurer la prestation de nettoyage de la mairie 2 heures par semaine, durant l'absence de l'agent assurant habituellement cette fonction. L'offre la moins disante est celle de « MSC Multi Services du Cambre ».

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des dix membres présents - Madame Noémie RODRIGUEZ étant intéressée à l'affaire, n'a pas participé au débat et au vote, elle a quitté la salle – décide :

Extrait du registre

DE CONFIER la prestation nettoyage de la mairie à la société « MSC Multi Services du Cambre », à raison de 2 heures par semaine, pour un montant de 28 € de l'heure, durant l'absence de l'agent assurant habituellement cette fonction.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire,
Pierre BLANQUE

